



## Vie municipale - p.6>7



## Petites villes de demain - p.13



## Rosière - p.17



## Culture - p.20>21



# Ouverture des musées

**DIMANCHE 24 MARS 2024**



# Exposition CARTONS ET TAPISSERIES D'AUBUSSON *du pinceau au fil*



## MEHUN-SUR-YÈVRE

24 MARS > 03 NOVEMBRE 2024



**Jean-Louis SALAK**  
Maire

Chères Mehunoises, chers Mehunois,

A n'en pas douter... 2024 sera bien une année sportive !

Les Jeux Olympiques et Paralympiques, bien sûr, focaliseront certainement l'attention du monde entier sur la France cet été et verront un maximum de nos athlètes verser une larme au son de la Marseillaise.

Le Tour de France également qui passera à Vierzon, à quelques coups de pédalier de Mehun-sur-Yèvre pour la 10<sup>ème</sup> étape du 09 juillet prochain entre Orléans et Saint-Amand : l'occasion d'aller applaudir ces « forçats de la route », comme les appelait Albert Londres.

Le Marathon du Cher partira le 09 juin de Bourges pour rallier Vierzon par la piste du canal de Berry en passant par Mehun d'où s'élancera le semi-marathon, du pied du Château. Un nouvel évènement qui attirera, je l'espère également, un grand nombre de participants et animera les rues de notre cité.

Et puis bien sûr, toutes les compétitions de nos 35 clubs sportifs dont certains à de hauts niveaux comme ce fut déjà le cas en 2023. En témoigne le nombre important de récompenses, remises lors de l'Assemblée Générale de l'Office Municipal des Sports.

Comme tous les ans, la municipalité et nos associations sont déjà mobilisées pour animer notre ville et vous offrir de quoi oublier, ne serait-ce qu'un moment, les difficultés de la vie et les incertitudes de notre monde.

Vous avez, pour vous aider dans vos choix dans chaque Mehunmag, un agenda complet de ces activités pour les mois à venir, n'hésitez pas à le consulter.

**Et surtout, soyez nombreux à participer, ce sera la meilleure récompense pour toutes celles et ceux qui se dévouent à longueur d'année pour la dynamique et l'attractivité de notre ville !**

*J. L. Salak*



## SOMMAIRE

Edito | 03  
Rétrospective | 04-05  
Vie municipale | 06-07  
Infos municipales | 08-10  
Travaux | 11

Social / Emploi | 12  
Petites villes de demain | 13  
Environnement | 14-15  
Enfance/jeunesse | 16  
Rosière | 17

Vie associative et sportive | 18-19  
Culture | 20-21  
Agenda | 24-25  
Le saviez-vous ? | 26  
Tribune libre | 27

MehunMag n°84 Mars 2024

Directrice de la publication : Béatrice Fournier

Rédaction : Béatrice Fournier, Maryse Courveulle, Léa Couturaud, Philippe Bon

Impression : Concordances Bourges

Crédits Photos : Ville de Mehun-sur-Yèvre, Bourges Plus  
www.ville-mehun-sur-yevre.fr



En collaboration avec  
**AM'CARTA**

Renseignements :  
[www.ville-mehun-sur-yevre.fr](http://www.ville-mehun-sur-yevre.fr)





## Vœux à la population

Jean-Louis SALAK, maire, a présenté ses vœux à la population le jeudi 12 janvier en présence de conseillers régionaux, de Christian GATTEFIN, conseiller départemental, des membres du conseil municipal, des maires de l'agglomération et du canton, d'officiers et représentants de la gendarmerie, du corps des sapeurs-pompiers ainsi que de nombreuses personnalités.

Ce fut l'occasion de remercier les acteurs économiques et associatifs locaux pour leur investissement au profit du développement de la ville.

Des remerciements particuliers ont été adressés à toutes les personnes qui ont œuvré pour remettre la ville en état après la tempête du 19 juin, ainsi qu'aux agents municipaux et personnels des communes environnantes venus apporter leur aide.

En présence de Yann GALUT, maire de Bourges, Jean-Louis SALAK a évoqué l'élection de Bourges Capitale Européenne de la Culture 2028 et mis en avant l'attractivité culturelle de notre commune.



Il a annoncé pour 2024 un certain nombre de projets :

- des aménagements de l'espace public contribuant à améliorer le cadre de vie des habitants et favorisant le dynamisme de la cité
- des animations festives, sportives et culturelles...

Ce discours est disponible dans son intégralité sur le site internet de la ville.



## Vœux au personnel et remise de médailles

Maryse COURVEAULLE, directrice générale des services, a présenté au nom des agents municipaux, ses vœux à la municipalité.

Le maire a ensuite remercié le personnel pour son investissement et la qualité de son travail avant de remettre la médaille d'honneur régionale, départementale et communale aux agents récipiendaires, récompensant ainsi leur engagement pour le service public.



## Concours photo

Le concours photo 2024 est ouvert sur le thème : « Un air de fête » !

Du plus petit au plus grand événement, tout peut être prétexte à faire la fête au sein de la famille, des amis ou en collectivité (anniversaire, bal du 14 juillet, concert, mariage, naissance, diplôme...). Libre à chacun d'imaginer ou de capter l'instant « d'un air de fête » pour participer au concours en renvoyant son formulaire d'inscription, accompagné de ses clichés, avant le 15 mai 2024 à : pole.porcelaine@ville-mehun-sur-yevre.fr

Les photos seront exposées, cet été dans les jardins du Duc Jean de Berry.

Formulaire d'inscription et conditions de participation à consulter sur le site internet de la ville.



## Camping municipal

Le camping sera ouvert du 15 avril au 15 octobre 2024 inclus. Quatre cents mètres de haies ont été plantés pour matérialiser les 33 emplacements.



## RAPPEL

### Zones de rencontre

Des zones de rencontre existent dans le centre-ville historique pour faciliter la cohabitation entre les piétons et les véhicules, l'accès aux commerces et la déambulation dans les rues, à condition de respecter certaines règles.

La vitesse y est limitée à 20km/h pour les véhicules motorisés.

La traversée de la chaussée est autorisée sans qu'aucun passage piéton n'y soit matérialisé.

Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes.

Pour la sécurité de tous les usagers, il est demandé à chacun de veiller à respecter la signalisation en place.

Au-delà de ces zones de rencontre, la circulation dans le centre-ville est limitée à 30km/h.



### Stationnement

Les stationnements et arrêts des véhicules motorisés ne sont autorisés que sur les espaces matérialisés au sol. Il est interdit de s'arrêter ou de stationner en dehors de ces places quelque soit la durée. Le non respect de cette interdiction est immédiatement verbalisable.

Le stationnement en zone bleue est réglementé (1h30 max.), du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h, sauf les jours fériés, sur les rues suivantes :

- rue Jeanne d'Arc (partie comprise entre la place du 14 Juillet et la rue Henri Boulard)
- sur une partie de la place de la République
- place du 14 juillet
- place Raymond Valois
- place Charles Pillivuyt
- place Jean Manceau
- rue Sophie Barrère.

Le stationnement sur la zone bleue à l'intérieur du parking du 14 juillet est autorisé pendant une durée maximum de 4h.

La présence du disque bleu, indiquant l'heure d'arrivée est obligatoire. Il doit être visible depuis l'extérieur du véhicule.



## ■ Numéros utiles

### Mairie

7 place Jean Manceau  
02 48 57 30 25  
accueil@ville-mehun-sur-yevre.fr  
sitecontact@ville-mehun-sur-yevre.fr

### France Services

3 rue Catherine Pâteux  
18500 Mehun-sur-Yèvre  
02 48 23 76 98  
mehun-sur-yevre@france-services.gouv.fr

### CCAS

Place Jean Manceau  
02 48 57 06 16  
ccas@ville-mehun-sur-yevre.fr

### Bourges Plus

23-31 Boulevard Maréchal Foch, 18000 Bourges  
02 48 48 58 58

### Service Environnement de Bourges Plus (collecte des déchets/déchetterie...)

0 800 897 730  
service.environnement@agglo-bourgesplus.fr

### Service Eau et Assainissement de Bourges Plus

0 800 897 730  
Service clientèle,  
CS 20311 18023 Bourges Cedex  
service.clientele@agglo-bourgesplus.fr

### Transports AggloBus

02 48 27 99 99  
info@agglobus.com

### ENEDIS (Appel dépannage)

0 972 675 018  
www.enedis.fr/panne-et-interruption

### Berry Fibre Optique

39 avenue Jean Jaurès  
18100 Vierzon  
02 45 45 00 30  
www.berryfibreoptique.fr

### Conciliateur de Justice

Christian Thévenin  
07 53 86 54 44  
cthevenin.conciliateurdejustice@gmail.com

### Accès au droit

Florence Feraud  
02 48 68 33 83 / 06 85 42 95 14  
cdad@cdad18.fr

### ALEC 18

02 48 69 71 90  
11 rue Maurice Roy, 18000 Bourges  
contact@alec18.fr

### Maison de l'habitat

0 800 732 140  
4 cours Avaricum, 18000 Bourges  
habitat@agglo-bourgesplus.fr

## ■ Ouverture de la mairie

Depuis le 2 janvier 2024, la mairie est ouverte :

- lundi et mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- mardi et jeudi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h45
- samedi de 9h à 12h (uniquement pour les services état civil, affaires générales, CNI/Passeport).

## ■ Plateforme citoyenne GALLIA

Ce nouveau portail citoyen, mis à disposition des administrés, depuis la page d'accueil du site internet de la ville, permet à chacun de simplifier les démarches administratives et de suivre l'état de prise en charge de ses demandes liées à :

- l'urbanisme,
- l'état civil,
- l'occupation du domaine public,
- la vie associative...

<https://gallia-demarches.fr/connexion>



## ■ Enquête INSEE

Chaque trimestre, un large échantillon de logements est choisi au hasard pour participer à la campagne d'enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité réalisée par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee). La participation est obligatoire. Les foyers mehunois concernés sont informés, individuellement, par un courrier avec le nom de l'enquêteur qui prendra contact et se présentera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Plus d'informations sur le site internet de l'INSEE :

<https://enquetes.stat-publique.fr/eec>

## ■ Consignes ENEDIS

Durant les périodes de vents intenses et fortes précipitations, des incidents sur les lignes électriques peuvent survenir. Les équipes d'Enedis et leurs prestataires sont alors mobilisés pour intervenir rapidement.

En cas de danger visible :

- ne toucher aucun fil à terre
- ne jamais toucher un objet en contact avec une ligne électrique
- respecter les zones balisées
- signaler toute anomalie (fils électriques trop bas ou à terre, poteaux endommagés...) au Centre d'Appel Dépannage : 0 972 675 018 (pour le département du Cher).

Pour suivre la prise en charge des pannes et interruptions de courant, rendez-vous sur : [www.enedis.fr/panne-et-interruption](http://www.enedis.fr/panne-et-interruption)

## ■ Fermeture définitive du réseau cuivre

La fermeture du réseau télécom cuivre, détenu par l'opérateur ORANGE et support historique des services de téléphonie fixe et d'Internet (ADSL, vDSL, etc.) aura lieu au plus tard à la fin de l'année 2025 à Mehun-sur-Yèvre.

Dès la fin de l'année 2024, il ne sera plus possible de souscrire un abonnement cuivre.



**Il appartient à chaque foyer ou entreprise d'anticiper et de préparer cette transition, au plus tôt,** afin de continuer de bénéficier de ces services (téléphonie fixe et/ou Internet et/ou TV et/ou autres usages spécifiques).

Pour cela, il est nécessaire de se rapprocher de son opérateur actuel ou de l'opérateur de son choix pour faire le point sur ses besoins et souscrire une offre sur le réseau fibre.

L'abonnement, uniquement à un service de téléphonie fixe (sans abonnement Internet) est possible.



Les opérateurs ont peut-être déjà pris contact ou pourraient le faire prochainement. Il est important de prendre en compte ces communications en s'assurant toutefois qu'il s'agit bien de son opérateur : des opportunistes pourraient profiter de cette opération pour, au mieux, proposer des prestations inutiles ou superflues, au pire tenter des escroqueries.

Les abonnés devront s'assurer de l'accessibilité du raccordement entre leur domicile et la voie publique pour favoriser la transition et éviter des frais supplémentaires. À noter que le raccordement à la fibre optique est gratuit (sauf pour les foyers à plus de 200m de la voie publique).

En cas de doute, le service de référence est la société Berry Fibre Optique, délégataire du réseau d'initiative publique mis en place par le syndicat Berry Numérique, qui pourra informer sur le raccordement quelque soit l'opérateur choisi.

### Tester son éligibilité sur Berry Fibre Optique

#### Contact :

Berry Fibre Optique  
39 avenue Jean Jaurès  
18100 Vierzon  
02 45 45 00 30  
www.berryfibreoptique.fr



## ■ Elections européennes 2024

Elles auront lieu **le 9 juin 2024**. Les bureaux de vote accueilleront les électeurs munis de leur pièce d'identité (obligatoire) et carte d'électeur, à partir de 8h.

Français et européens ont **jusqu'au 3 mai 2024, délai de rigueur, pour s'inscrire sur les listes électorales depuis le site service-public.fr**.

Attention, en cas de déménagement dans ou hors de la commune, la mise à jour de la situation électorale n'est pas automatique, la démarche est individuelle.

En cas d'empêchement le jour du scrutin, il est possible de voter par procuration en utilisant le formulaire en ligne ou directement sur le téléservice "Maprocuration".

La demande doit ensuite être validée dans un commissariat de police ou une gendarmerie. Elle peut également être remplie directement dans leurs locaux.

Par procuration, un électeur extérieur à la commune, peut voter pour un électeur mehunois.

Liste et emplacements des bureaux de vote :

- **Bureau n°1 - Mairie :**  
Espace Maurice Genevoix, 45 rue Augustin Guignard
- **Bureau n°2 - Ouche Boyer :**  
Ecole des Charmilles, boulevard de la Liberté
- **Bureau n°3 - Somme :**  
Ancienne école de Somme, 23 rue du Richefort
- **Bureau n°4 - Château :**  
Ecole du Château, place du Général Leclerc
- **Bureau n°5 - Belle Fontaine :**  
Espace Loisirs Municipal, 7 rue du Chemin Vert
- **Bureau n°6 - Marcel Pagnol :**  
Ecole maternelle Marcel Pagnol, 2 boulevard Georges Clémenceau

### Renseignements :

[www.ville-mehun-sur-yevre](http://www.ville-mehun-sur-yevre) - rubrique "Élections"

Service Élections : 02 48 57 06 15

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)



## ■ Adressage

Le décret n°2023-767 du 11 août 2023 a rendu obligatoire, pour toutes les communes, l'attribution d'un nom pour toutes les voies et d'un numéro pour chaque maison et bâtiment.

L'adressage est essentiel pour :

- faciliter l'accès des services de secours et de sécurité
- faciliter la livraison des colis et l'accès des services
- permettre l'installation de la fibre.

Un important travail est engagé depuis la fin de l'année 2023 et devrait s'étendre sur plusieurs mois pour actualiser la Base d'Adresses Locales (BAL) et agrémenter ensuite la Base d'Adresses Nationale (BAN).

Cette base de données nationale sera consultable par tous les utilisateurs publics et privés.

Au total, ce sont 4043 adresses qui devront être certifiées.

Cette mise à jour pourra impliquer des possibles changements lorsque, à ce jour, les rues, routes, hameaux, lieudits n'ont pas de dénomination ou lorsque les constructions ne sont pas numérotées.

Les administrés concernés seront informés et des rencontres pour présenter le projet de plan d'adressage pourront être organisées.

Des informations seront publiées dans le magazine municipal et sur le site internet.

## ■ Nouvel équipement au stade André Poitrenaux

Un espace buvette a été installé par les services techniques municipaux pour l'accueil du public lors des matchs.

Cette saison, l'Olympique Portugais Mehunois évolue en Régional 3.



## ■ Forages

Si vous possédez actuellement un puits et que vous pompez moins de 1 000 m<sup>3</sup> par an ou si vous souhaitez réaliser un ouvrage pour pomper moins de 1 000m<sup>3</sup> par an **vous devez faire une déclaration à la commune d'implantation.** La déclaration vise à faire prendre conscience aux particuliers de l'impact de ces ouvrages sur la qualité et la quantité des eaux des nappes phréatiques.

**L'eau est un bien commun à protéger. Mal réalisés, ces ouvrages, peuvent être des points d'entrée de pollution de la nappe phréatique.** Ils doivent donc faire l'objet d'une attention toute particulière lors de leur conception et de leur exploitation.

Il est de la responsabilité de l'entreprise de forage dans le cas d'un nouvel ouvrage ou du propriétaire dans le cas d'une régularisation, de réaliser cette déclaration sur le site «DUPLOS». Il s'agit d'un portail de télédéclaration des forages qui intègre, depuis le 1<sup>er</sup> février 2024, la procédure de déclaration des forages domestiques.

À l'issue du processus de télédéclaration, le Cerfa n° 13837\*02 est rempli numériquement grâce aux formulaires renseignés, puis envoyé par courriel simultanément aux différentes parties prenantes que sont le propriétaire, la mairie et la Direction Départementale des Territoires. À noter que le Cerfa est accessible au format papier et peut être déposé en mairie.

### Plus d'informations :

Portail «DUPLOS»

<https://duplos.developpement-durable.gouv.fr/#/>

Cerfa n° 13837\*02

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R20077](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R20077)

## ■ Nouveaux commerces et services

### • LM ÊTRE BELLE & CHIC

149b rue Jeanne d'Arc

Boutique de bijoux et accessoires de mode, création de bougies et fondants parfumés

06 33 65 39 17 - elleaimelesbijoux@gmail.com

### • RN SERVICES

19 avenue Jean Châtelet

Entreprise de multi-services

(tonte, ménage, petite plomberie, dépannage...)

06 50 61 22 91 - rudy.18@hotmail.fr

### • MJ PLOMBERIE - CHAUFFAGE

19 quai du canal

Entreprise de plomberie, chauffage, installation, entretien, dépannage

06 48 14 96 71 - contact@mj-plomberie-chauffage.fr

Changement d'adresse :

### • BERRY PLOMBERIE

Rue des Terres Rouges - ZI du Paradis

06 27 11 72 61 - berryplomberie@gmail.com

## ■ Travaux rue Camille Méraut

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques, d'éclairage et télécom de la rue Camille Méraut auront lieu jusqu'au vendredi 17 mai, date prévisionnelle de fin de cette opération.

La circulation et le stationnement sont interdits. L'accès des riverains est préservé dans la mesure du possible.

La collecte des ordures ménagères s'effectue aux extrémités de la rue pendant toute la durée des travaux.

La réfection et l'aménagement de sécurité de cette voirie seront ensuite programmés. Une réunion de présentation aux riverains aura lieu prochainement.



## ■ Travaux rue Henri Boulard

Le dernier tronçon de la rue Henri Boulard, partie comprise entre la rue Emile Zola et la rue Camille Méraut, sera fait en 2024. Les riverains seront informés lors d'une réunion de présentation.

## ■ Démolition du hangar de l'esplanade Gaston Bernet

Cet hangar a été déclaré dangereux depuis plusieurs mois. Il est interdit d'y entrer. Sa démolition est programmée.

Par la suite, l'esplanade pourra être aménagée en espace public paysager.



## ■ Recherche de fuites sur le réseau d'eau potable

Bourges Plus effectue une importante opération de recherche active de fuites sur le réseau d'eau potable qui va se poursuivre tout au long de l'année.

**Cette action est essentielle pour préserver nos ressources en eau, améliorer le rendement de réseau et le fonctionnement des ouvrages.**

Une fois par semaine, un corrélateur acoustique parcourt les rues pour détecter d'éventuelles fuites. Une fois la fuite identifiée, les services de Bourges Plus interviennent au plus vite. La réparation est alors réalisée en régie. Elle nécessite des coupures sur le réseau.

Ces interruptions temporaires et bien souvent inopinées sont communiquées, dans la mesure du possible, aux services de la ville et relayées sur l'application PanneauPocket.

D'autres travaux conséquents de renouvellement des conduites, supervisés par Bourges Plus et réalisés par des entreprises externes, sont programmés.

Dans ce cas, les riverains sont systématiquement prévenus par un courrier dans leur boîte aux lettres.

Lors de ces interventions, la circulation et le stationnement peuvent être impactés pour une durée variable en fonction de l'avancement des travaux. Les usagers doivent rester attentifs à la signalisation mise en place.



Pour signaler une fuite, les Mehunois peuvent contacter le service eau et assainissement de Bourges Plus, au 0 800 897 730, y compris les week-ends et jours fériés.



## ■ Favoriser le maintien à domicile

Le service de maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées du Centre Communal d'Action Sociale de la ville a pour objectif d'intervenir au domicile de toute personne désireuse d'être aidée dans son quotidien, de façon temporaire ou permanente. Un livret présentant les modalités de prise en charge et d'intervention est disponible à l'accueil du CCAS et sur le site internet de la ville.

## ■ Evaluer – Soutenir – Accompagner (ESA)

En collaboration avec le CCAS de Bourges, le CCAS de Mehun-sur-Yèvre propose un dispositif d'accompagnement spécifique personnalisé à domicile pour les personnes atteintes de maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées : **ESA Evaluer – Soutenir – Accompagner**

L'objectif est d'accompagner des bénéficiaires afin de maintenir leur qualité de vie ainsi que celle de leurs aidants. Une prescription médicale est nécessaire pour bénéficier de 12 à 15 séances de soins de réhabilitation. La prestation fournie par l'ESA est prise en charge à 100 % par l'assurance maladie. Une équipe dédiée est composée d'un ergothérapeute, d'une infirmière coordinatrice et de deux assistantes de soins en gérontologie.

**Renseignements auprès du CCAS**  
02 48 57 06 16

## ■ Centre de Ressources Territorial (CRT)

**Un accompagnement renforcé pour un maintien à domicile prolongé.**

En collaboration avec le CCAS de Bourges et le soutien de Bourges Plus, le CCAS de Mehun-sur-Yèvre, propose le premier Centre de Ressources Territorial du département. Avec la volonté de maintenir au domicile, le plus longtemps possible, les personnes âgées qui le souhaitent, le CRT propose une réponse adaptée lorsque l'accompagnement classique (service d'aide à domicile, portage de repas, service accompagnement et transport) n'est plus suffisant.

Une équipe pluridisciplinaire, médecin, infirmière, ergothérapeute, assistante sociale et psychologue, est chargée de coordonner les parcours de soins, orienter et accompagner vers les dispositifs de prévention et de maintien de l'autonomie, faciliter l'adaptation et la sécurisation du logement.

Le CRT est un outil précieux pour favoriser le bien-être, l'autonomie et la qualité de vie des personnes âgées sur notre territoire. L'accompagnement renforcé au domicile est proposé à toute personne de plus de 60 ans, selon certaines conditions.

**Renseignements auprès du CCAS :**  
02.48.57.06.16  
ccas@ville-mehun-sur-yevre.fr

## ■ À la rencontre des entreprises locales

En décembre dernier, Christian GATTEFIN, adjoint au maire délégué au développement économique a rencontré, en présence du service emploi et de l'antenne de la mission locale, des chefs d'entreprises mehunoises de différents secteurs d'activité afin d'échanger sur l'ensemble des problématiques liées à l'emploi.

Ils ont réalisé un tour d'horizon mettant en avant les freins actuels au recrutement et les solutions pouvant être apportées dans différents domaines : le transport et la mobilité, la gestion des infrastructures, le logement, l'offre de services (restauration, hébergement hôtelier...) les aménagements des zones industrielles (signalétique, sécurité, accès...).

Cette matinée a fait l'objet de nombreux échanges constructifs et a été très appréciée des chefs d'entreprises. Des propositions ont été formulées par les entrepreneurs pour mieux faire connaître leur métier, notamment à l'occasion du futur « Forum des Métiers et de l'Emploi ».



## ■ Forum des métiers et de l'emploi

Le Service Emploi de la ville de Mehun-sur-Yèvre et la Mission Locale antenne de Mehun-sur-Yèvre organisent un forum des Métiers et de l'Emploi **le mardi 28 mai après-midi au centre socioculturel André Malraux.**

Cette manifestation, ouverte à tous, a pour objectif de présenter à un large public les secteurs et les métiers qui recrutent sur le territoire.

Des professionnels et centres de formation seront présents pour échanger avec les visiteurs en recherche d'emploi, de formation ou dans une démarche de réorientation professionnelle.

**Une rencontre importante avec les entreprises mehunoises, acteurs économiques locaux, à ne pas manquer !**

Service emploi  
Mission locale antenne de Mehun-sur-Yèvre  
7 place Jean Manceau  
02 48 57 06 24

## ■ Opération de Revitalisation de Territoire

Le 22 décembre 2023 a eu lieu dans les Salons d'Honneur de la ville de Bourges la signature de la **convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT)** entre la présidente de l'Agglomération Bourges Plus et les maires des villes de Bourges et Mehun-sur-Yèvre en présence notamment de Monsieur Maurice BARATE, Préfet du Cher et de Madame Diane GALLAIS, Directrice Adjointe du programme «Action Cœur de Ville» à l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).



L'Opération de Revitalisation de Territoire offre de nouveaux outils juridiques et fiscaux. Ils doivent permettre d'élargir les possibilités d'action des collectivités dans trois domaines clés : foncier, commerce et habitat.

L'application de ces outils vise à accroître l'efficacité des projets de revitalisation de Mehun-sur-Yèvre et de Bourges. La convention d'ORT est conclue pour une durée de cinq ans.

### UN PÉRIMÈTRE DÉFINI

Les effets juridiques et fiscaux s'appliquent sur trois zones désignées comme des foyers de revitalisation : le centre-ville, la gare et le quartier du Gué Marin. Les plans détaillés sont disponibles sur le site de la ville.

### LES OUTILS JURIDIQUES ET FINANCIERS

Ils serviront aux collectivités et aux porteurs de projets publics et privés à :

- renforcer l'attractivité commerciale et artisanale du centre-ville (possibilité de louer un local commercial indépendamment du logement, instauration du droit de préemption sur les fonds artisanaux et fonds de commerce, simplification des projets d'implantation en centre-ville)
- favoriser la réhabilitation de logements anciens (interdiction ciblée de travaux, biens sans maître, vente d'immeuble à rénover et dispositif d'intervention immobilière et foncière)
- mieux maîtriser le foncier (dérogation à l'application de certaines règles du Plan Local d'Urbanisme).

### FOCUS SUR CERTAINS OUTILS

#### • Biens en état d'abandon manifeste

La commune pourra engager la procédure de déclaration de parcelle en état d'abandon manifeste lorsque des immeubles, parties d'immeubles, voies privées, installations et terrains sans occupant ne sont manifestement plus entretenus.

Zones concernées : Centre-ville / Gué Marin

#### • Encadrement des baux commerciaux

Les baux commerciaux conclus après la signature de la convention d'ORT ne peuvent porter que sur le local commercial et ses annexes, dans les immeubles qui abritent à la fois un ou plusieurs locaux commerciaux et des locaux destinés à l'habitation.

Zone concernée : Centre-ville

#### • Interdiction ciblée de travaux

Après la signature de la convention, la commune peut prévoir par dérogation, l'interdiction de supprimer l'accès indépendant du logement en étage du local commercial.

Ceci favorise la création de logements au-dessus des commerces.

Zone concernée : Centre-ville

#### • Renforcement du droit de préemption

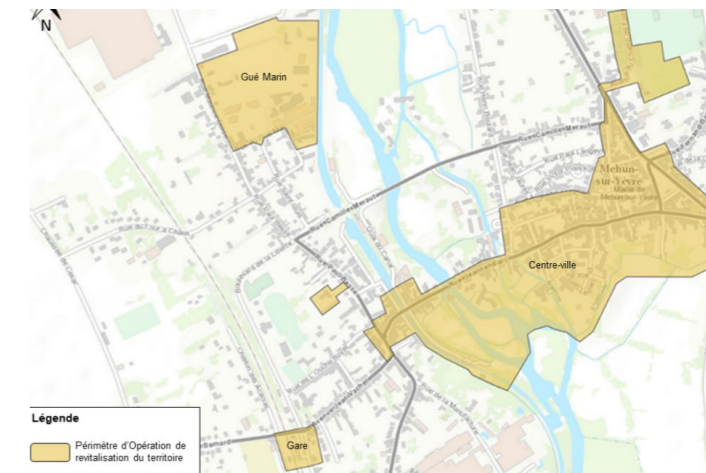
Cet outil permet à la commune d'être prioritaire pour acheter un bail commercial, un fonds de commerce, un fonds artisanal ou un terrain pouvant accueillir des commerces.

Zone concernée : Centre-ville

#### • Biens sans maître

Ce dispositif a pour objectif, dans le cas d'une succession, de donner la possibilité à la commune d'acquérir un bien sans maître, avec un délai ramené à 10 ans.

Zones concernées : Centre-ville / Gué Marin



## Zones d'accélération de production d'énergies

L'article 15 de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite loi APER, prévoit la création, dans chaque commune, de zones où des projets d'énergies renouvelables pourront s'implanter.

Les communes doivent définir, après concertation avec leurs administrés, des « zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables ».

**La définition de ces zones doit permettre de favoriser l'implantation des installations d'énergies renouvelables : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, le biogaz, la géothermie, etc.**

Ces zones doivent notamment répondre aux principes suivants :

- contribuer à la solidarité entre les territoires et à la sécurisation de l'approvisionnement
- prévenir et maîtriser les dangers et inconvénients résultant de l'implantation de ces installations de production d'énergies renouvelables
- tenir compte de la nécessaire diversification des énergies renouvelables en fonction des potentiels du territoire et de leur puissance existante.

Elles doivent présenter un potentiel permettant d'accélérer la production d'énergies, sur le territoire concerné, pour atteindre les objectifs nationaux définis par la programmation pluriannuelle de l'énergie.

**À l'issue d'une concertation du public qui a eu lieu du 7 novembre 2023 au 1<sup>er</sup> décembre 2023, présentant le projet, le Conseil Municipal, le 12 décembre 2023, a défini le zonage suivant :**

- éolien : aucune zone favorable n'est retenue
- géothermie, bois-énergie et réseaux de chaleur : l'ensemble du territoire communal est inclus
- méthanisation : aucune zone n'est identifiée. Au niveau du territoire de Bourges Plus, seuls les projets connus sont retenus
- photovoltaïque au sol :
  - lieudit « Les Pacages de la Cabane »
  - lieudit « Les Terres de la Marie »
  - l'ancienne décharge de Somme au lieudit « Les Pétées », projet autorisé par le Préfet du Cher le 14 décembre 2021 (PC O18 141 19 B0037)
- photovoltaïque sur structure (toitures et ombrières) : toutes les zones U au PLU sont incluses ainsi que les bâtiments agricoles.

Mais des projets peuvent être autorisés, en dehors de ces zones, au cas par cas.

## Début des travaux de la centrale photovoltaïque des Pétées

Cette réalisation, portée par la société JPEE, implantée sur l'ancienne décharge du hameau de Somme, «chemin du buisson à la pomme», aura lieu en 2024, pour une mise en service en début d'année 2025.

Des travaux préparatoires à cette implantation ont déjà été réalisés :

- le raccordement au réseau d'énergie
- le nettoyage du site (débroussaillage, nivellement...)
- la pose de clôture...



Une base de vie sécurisée sera implantée sur la zone. Des passages réguliers de camions sont à prévoir.

La construction de la centrale va stimuler l'économie locale. Différentes phases du chantier seront assurées par des entreprises locales (GEOBTP pour le terrassement). L'entretien du site sera réalisé grâce au système d'éco-pâturage.

Une réunion publique d'information a permis de présenter aux riverains ce projet et ses différentes étapes :

- **février > avril** : terrassement et création de pistes
- **mai > septembre** : pose des structures et panneaux
- **octobre > décembre** : raccordement électrique
- **janvier 2025** : mise en service

Le planning du chantier peut être amené à évoluer en fonction de l'avancée des travaux. Régulièrement, la société mettra à jour le planning prévisionnel sur son site internet.



### En quelques chiffres :

**Surface** : 8 hectares  
**Production annuelle estimée** : 7 700MWh  
**CO<sub>2</sub> évité par an** : 3 750 tonnes  
**Capacité d'alimentation par an** : 3 500 personnes  
**Durée du chantier** : 1 an  
**Retombées financières pour la commune** : 15 800€ par an

## La gestion des déchets évolue

**Les déchets alimentaires sont composés de 80% d'eau.**

Collectés dans le bac gris, ils sont brûlés à plus de 80 km de Bourges : un gâchis de gazole, d'énergie et de matière.

Bourges Plus va proposer, à tous les habitants disposant d'un jardin et ayant suivi une formation d'une heure environ, un composteur gratuit. Les Mehunois seront prévenus par un prospectus dans leur boîte aux lettres dès que notre commune sera concernée.

Des points de collecte collectifs pour les déchets alimentaires seront installés dans les secteurs pour lesquels la typologie de l'habitat ne permet pas le compostage domestique.

**À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, les bacs gris et jaunes seront collectés toutes les 2 semaines et non plus toutes les semaines.**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, tous les emballages se trient et tous les papiers se recyclent !

Le bac jaune va donc devenir trop petit. Au cours de l'année, un enquêteur passera à domicile pour demander si un bac plus grand est nécessaire pour stocker ses déchets pendant deux semaines.

Si c'est le cas, le bac actuel sera échangé contre un plus grand.

**Il ne faut pas oublier que tout ce qui est mis dans le bac gris est perdu car brûlé ! Alors, il est important de n'y mettre que ce qui ne peut pas être composté, recyclé ou accueilli en déchetterie.**

Aujourd'hui, plus des trois quarts des déchets collectés dans le bac gris pourraient être valorisés.

## Horaires de la déchetterie

Du 1 <sup>er</sup> avril au 31 octobre :	matin	après-midi
mardi	9h/12h	14h/18h
mercredi		
vendredi samedi		
Fermée les lundi, jeudi et dimanche et jours fériés.		

Les informations relatives aux déchetteries de l'agglomération, points d'apport volontaire, consignes de tri et jours de collecte sont à retrouver sur l'application «MonServiceDéchets».

Renseignements :  
 Service environnement de Bourges Plus.  
 0 800 897 730  
 service.environnement@agglomeration-bourgesplus.fr

## Eclairage public

**Des problèmes liés au fonctionnement de l'éclairage public sont fréquemment remontés aux services de la mairie. La municipalité a conscience de cette problématique et met tout en œuvre, avec le SDE 18, pour effectuer les travaux nécessaires au bon fonctionnement de ces installations défectueuses :**

- réparation par le changement des lampes et ampoules
- ou réfection complète de tout l'éclairage de la rue.

Un programme pluriannuel est en cours d'établissement pour répondre aux besoins recensés. La priorité étant donnée aux axes les plus empruntés et au remplacement des lampes à vapeur de mercure, il permettra pour l'année 2024 le changement de l'éclairage des rues suivantes :

- rue Fernand Baudry
- rue Saint-Louis
- rue Paul Langevin
- rue Jean Jaurès
- chemin des Acacias
- rue de l'Ouche Boyer
- place de l'Appel du 18 Juin
- rue Roger Périnet
- rue de la Garenne
- rue Marius Ameline
- rue Henri Barbusse
- rue Bernard Palissy

Les nouvelles installations seront toutes équipées d'éclairage LED.

Les pannes d'éclairage public peuvent être signalées au secrétariat des services techniques :

service.technique@ville-mehun-sur-yevre.fr  
 02 48 57 06 17

## Eclairage stade André Poitrenaux

Le système d'éclairage du terrain d'honneur a été remplacé par de l'éclairage LED, plus performant et permettant de réaliser des économies d'énergie.





### Horaires d'ouverture

Le secrétariat du service enfance/jeunesse/affaires scolaires/transports scolaires est ouvert :

- lundi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
  - mardi de 14h00 à 17h30
  - mercredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 18h
  - jeudi de 8h30 à 12h
- (Fermé le mardi matin et le jeudi après-midi).

### L'Espace Famille

Cet outil à destination des familles mehuinoises permet d'accéder aux informations pratiques relatives à :

- l'accueil de loisirs (programme des activités du mercredi et séjours de vacances scolaires)
- la restauration scolaire (menus)
- le transport scolaire
- les tarifs et modalités d'inscriptions aux services
- les factures (depuis l'espace privé)...

### Accès à l'Espace Loisirs

Un système de visiophone a été installé à l'entrée de l'Espace Loisirs pour contrôler l'accès au site. Toute personne s'y présentant doit obligatoirement s'identifier pour pouvoir entrer et donner le nom et prénom de l'enfant qu'il vient chercher.

### Séjour d'hiver

A l'occasion des vacances d'hiver du 26 février au 8 mars 2024, l'espace loisirs a proposé un «voyage dans l'espace» aux enfants inscrits à ce séjour. Des activités ludiques, créatives et sportives ont été proposées sur ce thème : fabrication de fusées, création d'aliens, pilotage de drones, dessins représentant l'espace, confection de soucoupes volantes gourmandes...



### Inscriptions scolaires, transports scolaires et services périscolaires

Les dossiers de première inscription scolaire (PS et CP) et de demande de dérogation pour l'année scolaire 2024/2025 sont disponibles sur l'Espace Famille. Ils doivent être transmis au service enfance avant le vendredi 3 mai.

Les dossiers de renouvellement d'inscription aux services périscolaires (restauration, accueil de loisirs et accueil périscolaire) pour l'année 2024/2025 seront disponibles à partir du lundi 6 mai et devront être envoyés avant le 5 juillet.

Les documents d'inscription au transport scolaire sont également téléchargeables et doivent être retournés avant le 5 juillet.

#### Pour plus d'informations :

Espace Famille - rubrique « documents à télécharger »

Service Enfance/Jeunesse/  
Affaires scolaires/ Transport Scolaire :  
7 rue du Chemin Vert  
02 48 57 19 19  
service.enfance@ville-mehun-sur-yevre.fr



### Portrait de Ninon Fresneda

Bientôt âgée de 18 ans, cette jeune mehuinoise résidant dans le quartier de la gare est actuellement en deuxième année de Bac professionnel « Accompagnement des Soins et des Services à la Personne » pour devenir infirmière.

Après huit ans de pratique de la danse dans un club local, elle évolue désormais dans l'équipe féminine de football de l'Olympique Portugais de Mehun.

Depuis son plus jeune âge, Ninon est admirative de la fête de la Rosière. En 2018, elle a participé aux préparatifs de cet événement traditionnel et a assisté au défilé en tant que demoiselle d'honneur.

Naturellement alors, elle présente sa candidature au titre de Rosière 2024.

**Ninon a été élue 142<sup>ème</sup> Rosière lors du conseil municipal du 12 décembre 2023.**

### Préparation de la fête

Les bénévoles du comité de Rosière sont mobilisés comme chaque année pour confectionner les 100 000 roses nécessaires à la décoration de la ville.

Ces ateliers ont débuté en février :

- à l'école de Somme les lundis et jeudis de 14h à 17h
  - à l'ex-école château filles, les mardis et jeudis de 13h45 à 17h.
- Les personnes intéressées peuvent proposer leur aide au comité.

Le bénéfice de la soirée du 30 mars et la collecte de dons auprès des habitants et des commerces mehuinois servent à financer les actions du Comité de Rosière.

### Constitution du Comité

Le Comité de Rosière a été constitué en janvier. Pour son couronnement, Ninon sera accompagnée par Pedro DA ROCHA et Stéphanie BUREAU président et trésorière du Comité de Rosière, Elisabeth CLAVIER, sa marraine et Monique GIMONET, présidente d'honneur.



### Programme de la journée

Le couronnement aura lieu le dimanche 2 juin 2024. La ville sera décorée aux couleurs de la Hongrie, thème choisi par Ninon. Le cortège partira du domicile de la Rosière, quartier de la gare, à 14h30. Des groupes musicaux accompagneront le défilé jusqu'aux jardins du Duc Jean de Berry où Ninon sera couronnée par sa marraine aux alentours de 16h.

À l'issue de la cérémonie, la municipalité offrira un vin d'honneur au public. Comme l'année passée, le feu d'artifice du 14 juillet sera également donné en l'honneur de la Rosière.

■ Téléthon : 6280,73€ récoltés !

Un nouveau record a été atteint par les associations et entreprises mehunoises mobilisées aux côtés de l'Office Municipal des Sports dans le soutien à la recherche de la lutte contre les maladies rares. Les différentes manifestations organisées ont permis de récolter la somme conséquente de 6280,73€ au profit de l'AFM Téléthon.



**Merci aux associations qui ont participé :**

L'Aide aux Leçons de Mehun-sur-Yèvre, l'Amicale de Somme, l'Amicale Marcel Pagnol, le Basket Club Mehun, le Canoë Kayak Club Mehun, le Cercle Pongiste Mehunois, le Comité des Fêtes, ECATY, l'Harmonie Municipale, le Judo Club Mehun, le Karaté Mehunois, Les Echos du Val d'Yèvre, Les Peintres de la Forêt, le Lions Club de Mehun, l'Yèvre de Mer, Mehun Badminton, la Mehunoise Vigilante, l'Olympique Mehun Handball, la RAMY, les Scouts de Vierzon, Tai Chi Chuan Mehun, le Tennis Club Mehunois et le VVF Athlé.

**Merci aux sponsors :**

Madame Jacqueline AUDEJEAN, Monsieur Pedro DA ROCHA, Boulangerie de l'Horloge, Perrin Sylviculture, Domaine Maxime HUBERT, Domaine Philippe PIGEAT.

L'Amicale des sapeurs-pompiers de Mehun a également récolté des fonds par le biais d'une vente de roses.

■ Assemblée générale de l'Office Municipal des Sports

Vendredi 9 février, après un résumé des actions réalisées au cours de l'année 2023 et la validation des bilans, Christian JOLY, président de l'Office Municipal des Sports a remis des récompenses à 112 sportifs et bénévoles des différents clubs et associations de la ville. Elodie GODIN, team manager Bourges Basket, ex-capitaine de l'équipe Tango Bourges Basket et Championne de France a participé à cette cérémonie en remettant les récompenses aux joueuses du Basket Club Mehunois pour leurs différents titres.

- AMICALE MARCEL PAGNOL**  
Maryse MARGUERITAT
- ASSOCIATION SPORTIVE COLLÈGE JOLIOT CURIE**  
Champions académiques en Boxe française et 11<sup>èmes</sup> aux championnats de France :  
Romane BOFFIN  
Nolan BOURGOIN  
Cléo CINGAL  
Edo GEIGER  
Gaël PEINTURIER FAUGERON  
Eléa ROUSSY  
Léa VAN DE WALLE
- 3<sup>èmes</sup> aux championnats académiques d'équitation catégorie « établissement » :**  
Justine BERLOT  
Hedel COPPIN CLOUET  
Amandine MABILAT  
Lylil RAAB HADAS  
Margot VANDECANDELAERE  
Anaïs VEZINHET
- Champions académiques STEP en catégorie minimes animation :**  
Théo CHOURIS  
Emma DELAIRE  
Amandine MABILAT  
Victorine MAUREL  
Redwane MOUNTABIH  
Line PAOLETTI BES  
Eléa ROUSSY  
Margot VANDECANDELAERE
- Vice-champions académiques STEP en catégorie benjamins animation catégorie « établissement » :**  
Julie BERGERON  
Faustine ROUSSY  
Hélyne DEGRELLE  
Lise GUERAUD  
Fantine VANDECANDELAERE  
Anaïs VEZINHET
- BASKET CLUB MEHUNOIS**  
Jennifer BARRIERE  
**U15 filles :**  
Romane BÉRÉNICE  
Lola  
Eline  
Camille  
Léonie  
Sarah  
Emma  
Taïna
- seniors filles :**  
Sarah  
Noëlla  
Louane  
Noémie  
Aurélié  
Agathe  
Priscillia  
Aliénore  
Lucile
- CANOE KAYAK CLUB MEHUNOIS**  
Nolan BOURGOIN  
Séréna GUIBANE  
Chloé IMBAUD  
Cyrian MENUAT  
Louis de MONVAL  
Timéo PERICARD CAPRI
- CERCLE PONGISTE MEHUNOIS**  
Gautier ARAUD  
Tom COLIN  
**Equipe 1<sup>ère</sup> CPM**  
Lucas COLIN  
Antonin GUILLIOMOT  
Benjamin LAFAIX  
Mathéo LEGUENNO  
Jonathan ROGER
- JUDO CLUB MEHUN**  
Rose BARON  
Enzo BONIFACE  
Maxences FONTAINE  
Laure HAMOLINNE  
Tahys MARLU  
Cindy MALATRE  
Jade PERRODIN  
Elsa PERRODIN  
Timothé RUBIO
- KARATE MEHUNOIS**  
Alexis HANG HU  
Pascal HANG HU
- L'YEVRE DE MER**  
Damien VANDECANDELAERE  
Arthur MARGAULT-THEVENEAU  
Larissa PENAUT  
Nicolas TORRENTE
- MECANIQUE OMNISPORTS MEHUNOIS**  
Fernando NEVES  
José-Manuel NEVES  
Jean BRAGA  
Christophe ORTIZ  
Norbert CLAVIER  
Viriato OLMEDA
- MEHUNOISE VIGILANTE**  
Lora RICHARD  
**Equipe Fédérale B 7/9 ans**  
Lily Rose BROCADET-AUBRY  
Lucie MANIGOT  
Rose DA CUNHA  
Clara PLOTON  
**Equipe Fédérale B 10 ans et +**  
Alicia JAGET  
Nina BRAGA  
Elfie PEIFFERT  
June TATH  
Léonie PEINTURIER
- OLYMPIQUE MEHUN FOOTBALL**  
Stéphanie LALIBERTE  
Emilie VINCENT  
Sandra PINEAUD  
Adrien PINAULT
- OLYMPIQUE MEHUN HANDBALL**  
Margaret GAUTHIER
- RAMY**  
Jean-Bernard BOBIER  
Mireille LUCAS
- TENNIS CLUB MEHUN**  
Cécile BOFFIN  
Claire JEANJEANNE  
Christelle DEQUENEC
- UNION CYCLISTE MEHUNOISE**  
Philippe JARRY  
Damien VILLEMONT  
Jean-Claude BRUNET  
Chantal BRUNET
- VIERZON VIGNOUX FOECY ATHLE**  
Lou PATRIGEON  
Déborah PICON  
Brigitte MOREIRA  
Smaail BOUAAABID
- OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS**  
Mélodie FANGEUX  
Olivier FRAIZE  
Emmanuel ECHARD



■ Marathon du Cher

Cet événement inédit se déroulera le dimanche 9 juin 2024 et ralliera la ville de Bourges à celle de Vierzon en empruntant les berges du Canal de Berry.

Trois parcours sont proposés, le marathon au départ de Bourges, le 10km au départ de Foëcy. **Le semi-marathon au départ du Château Charles VII de Mehun-sur-Yèvre.**



Les inscriptions sont toujours possibles en ligne : <https://protiming.fr/Runnings/detail/7034-Marathon-du-Cher>

**Le succès de cet événement repose en partie sur la présence de bénévoles pour sécuriser le parcours.** Les besoins ont été évalués à une centaine de personnes. Les volontaires se verront attribuer des rôles variés (signaleurs, ravitaillement...). Un formulaire de bénévolat a été créé pour les personnes souhaitant prêter main forte sur la zone de Mehun-sur-Yèvre. Il est disponible sur le site internet de la ville (rubrique «En bref») et à retourner par mail à : [christian-joly.18@orange.fr](mailto:christian-joly.18@orange.fr)

■ Victoire pour la section «boxe française»

Mercredi 14 février à Nantes, grâce à un comportement exemplaire et combatif, les élèves de la section de boxe française ont honoré les couleurs de l'association sportive du collège Irène Joliot-Curie et de la ville de Mehun-sur-Yèvre en finissant 1<sup>ers</sup> inter-académiques face aux trois autres collèges.

Faustine ROUSSY, l'une des participantes, s'est distinguée comme meilleure arbitre de la compétition parmi tous les combattants et professeurs présents.

Cette victoire les a qualifiés pour les championnats de France qui ont eu lieu du mardi 12 au jeudi 14 mars à Mèze où ils sont arrivés à la 5<sup>ème</sup> place par équipe de la compétition sur 14 collèges engagés.

A signaler, Léa VAN DE WALLE valide son niveau national de jeune coach et Faustine, en 5<sup>ème</sup>, devient arbitre et juge de niveau national.



■ Carnaval de Murg

Une délégation de mehunois et des membres du comité de jumelage ont représenté la ville lors du traditionnel carnaval de Murg.



## Nouvelle exposition

L'exposition «**Cartons et tapisseries d'Aubusson, du pinceau au fil**» est présentée au Pôle de la Porcelaine jusqu'au 3 novembre 2024.



### Une œuvre d'art à part entière

Indispensables aux lissiers, les cartons de tapisserie sont réalisés par un peintre cartonnier. Scènes galantes, légumes, scènes de chasse, mille-fleurs sont peintes sur différents supports pour ressembler à de véritables tableaux.

### Un outil de travail

Le carton se positionne sous les fils de chaîne du métier à tisser et permet au lissier de voir à travers les fils, les formes et les couleurs à exécuter. Le modèle est inversé car lors du tissage en basse lisse (sur un métier horizontal), le lissier tisse sur l'envers de la tapisserie et ne voit l'endroit de l'œuvre tissée qu'à «la tombée du métier» lorsqu'il coupe les fils et retourne l'ouvrage. Les cartons réutilisables subissent des « accidents », ils peuvent être annotés, numérotés, découpés... ils sont avant tout un outil de travail.

### Mise en valeur d'un patrimoine

Chantal Chirac, historienne de l'art et restauratrice a entrepris, il y a une trentaine d'années, de récupérer ces cartons, à la suite des fermetures successives des manufactures de tapisserie. Elle a constitué un fonds, riche de plusieurs centaines de pièces qu'elle restaure et expose dans son atelier-musée, situé dans le cœur historique d'Aubusson. Plusieurs dizaines de tapisseries et leurs cartons, sélectionnés avec soin et exposés au Pôle de la Porcelaine, racontent l'histoire de ce patrimoine et de ces artisans de l'excellence.

## Crime au château

Les soirées «Crime au château», en partenariat avec l'association Route Jacques Coeur, reviennent cette année avec un nouveau scénario et de nouveaux acteurs **les samedis 22 juin à 18h30 et 12 octobre à 18h**.

Humour, suspense et comédie, deux heures d'émotions garanties ! Les participants deviennent des enquêteurs le temps du jeu. Une animation idéale pour s'amuser en famille, entre amis ou entre collègues et découvrir des lieux chargés d'Histoire.

Les inscriptions seront ouvertes prochainement sur le site de la Route Jacques Coeur.

<https://route-jacques-coeur.com/crimes-au-chateau/>



## Salon des Métiers d'Art

Cet événement, organisé tous les deux ans au cœur de la cité de Mehun-sur-Yèvre, devient un rendez-vous incontournable des métiers d'art dans le territoire par sa programmation exigeante, favorisant une visibilité commerciale forte pour les exposants sélectionnés. La prochaine édition aura lieu au centre socioculturel André Malraux et au Pôle de la Porcelaine :

- **samedi 27 avril de 13h30 à 18h**
- **dimanche 28 avril de 10h à 18h.**

La sélection d'artisans d'art est assurée par un comité composé de professionnels de l'artisanat d'art, d'acteurs institutionnels et d'élus du territoire, selon plusieurs critères : diversité des métiers représentés, qualité des réalisations et savoir-faire. La liste de ces artisans sera diffusée sur le site internet de la ville.

### Informations pratiques et renseignements :

02 48 57 06 19

Entrée 2€ - gratuit pour les moins de 16 ans.



## Concert de Printemps de l'Harmonie

L'Harmonie de Mehun et ses 55 musiciens invitent l'harmonie junior du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Bourges dirigée par Franck TAILLIEZ. Cet orchestre composé de 58 musiciens fera son cinéma pour séduire le public. L'Harmonie de Mehun proposera une pièce qui réunira les choristes adultes de Voca'Song et les musiciens mehunois. **Ce concert se déroulera au centre socioculturel André Malraux le dimanche 14 avril à 16h. Entrée Libre.**



## Exposition de l'école municipale d'Arts Plastiques

Évènement incontournable de la classe d'arts plastiques du PEA, l'exposition des œuvres des élèves se déroulera **le samedi 25 mai de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 16h dans la salle Jean Colombe du Pôle d'Enseignement Artistique**. Emilie VANDECANDELAERE commentera les différentes réalisations de ses élèves. Cette présentation sera ponctuée d'animations musicales.

## 2<sup>ème</sup> rencontre départementale de guitares

Cette 2<sup>ème</sup> rencontre départementale de guitares se clôturera par un **concert au centre socioculturel André Malraux le dimanche 26 mai à 17h**. Elle réunira les guitaristes des écoles associatives d'Henrichemont, l'Anacrouse de la Chapelle Saint-Ursin, le Conservatoire d'Issoudun, le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de Vierzon et le Pôle d'Enseignement Artistique de Mehun-Sur-Yèvre, sur le thème : «L'histoire du monde en 9 guitares». Entrée gratuite

## Masterclass de piano et récital à la collégiale

**Le mercredi 5 juin** à la collégiale Notre-Dame, une **masterclass de piano**, dispensée par la pianiste Léa LEFÈVRE, sera proposée aux élèves pianistes de l'école municipale de musique, ainsi qu'à quelques-uns du Conservatoire de Vierzon. **L'entrée est ouverte au public : 09h30-12h et 14h-17h.**

**Ce même jour, à 19h**, un récital de piano à quatre mains sera interprété par la pianiste invitée Léa LEFÈVRE, la professeure de piano de l'école municipale de musique Anne-Lise LEFÈVRE et Antoinette GARCIA, professeur au Conservatoire de Vierzon. Entrée gratuite.

Léa LEFÈVRE découvre le piano à l'âge de sept ans. Après un cursus scolaire au CRR de Tours, elle obtient son prix de piano puis intègre la classe de Fernando ROSSANO au CRR de Saint-Maur-des-Fossés.

Admise à l'École Supérieure de Musique et Danse de Lille, elle obtient sa licence et se perfectionne actuellement au Conservatoire Royal de Mons en Master d'interprète auprès de Jean-Michel DAYEZ.

Motivée par le besoin de transmettre sa passion pour la musique, elle approfondit sa recherche pédagogique grâce à l'obtention d'un Diplôme d'État et enseigne actuellement le piano au conservatoire d'Arras. Sa passion pour la musique l'anime et c'est naturellement qu'elle aime se produire sur scène et particulièrement dans la joie de la connivence en musique de chambre.



## Concert de saxophones

L'ensemble de saxophones 14.5, dirigé par Frédéric LANGÉ, constitué d'élèves saxophonistes de l'école municipale de musique et du Conservatoire d'Issoudun propose un **concert le vendredi 7 juin à 20h sur le thème des jeux vidéos**.

Les élèves de l'école d'Arts Plastiques confectionneront les décors de cette manifestation.

## Bibliothèque Alain Fournier

La programmation culturelle à la bibliothèque municipale Alain-Fournier s'annonce riche en 2024.



Après une première exposition tout public sur le thème des jeux olympiques intitulée "Jeux d'été" en début d'année, trois autres sont prévues dans le courant de l'année :

- **Exposition d'aquarelles extraites du livre de Stéphanie Boutevillain-Reyné « le carnet de route de Stéphanie » par Madame Catherine DURAND du 3 mai au 7 juin**
- **Exposition sur le thème des Mangas du 11 juin au 30 août**
- **Exposition sur le thème des jeux de société du 12 septembre au 24 octobre.**

Des jeux pour la famille sont également mis à disposition dans les locaux de la bibliothèque et à la belle saison dans son jardin :

- **maxi chamboule tout et pêche à la ligne XXL du 6 juin au 12 septembre**
- **«Ludimalle» jeux de société du 12 septembre au 24 octobre**

Des séances de lectures interactives sont proposées aux enfants inscrits à la bibliothèque :

- **le tapis à histoire de «Plouf le poisson» du 12 septembre au 24 octobre**
- **«Asseyez-vous sur des coussins géants»**
  - avec «Lilian l'éléphant» du 2 mai au 6 juin
  - avec «Marius l'ours» du 24 octobre au 28 novembre.

Un service de **portage de livres à domicile** est proposé aux personnes ne pouvant plus se déplacer.

Une fois par mois, les bibliothécaires se rendent à la **crèche «À Petits Pas» pour une séance de lecture**.

Elles se rendent également à l'EHPAD du **Rayon de Soleil** avec une sélection d'ouvrages qu'elles proposent aux résidents.

**La bibliothèque Alain-Fournier est ouverte à tous** et des bibliothécaires guident les lecteurs dans leurs choix.

L'accès et la consultation d'ouvrages sur place sont libres et gratuits. Les ouvrages peuvent être empruntés sur inscription.

Renseignements : 02 48 57 15 16

14<sup>e</sup> édition  
**Carnaval Vénitien**

20 & 21  
Avril  
2024 | Mehun-sur-Yèvre



**Départ des défilés vers les jardins à 15h  
devant le centre socioculturel André Malraux**

Renseignements : 06 67 94 17 40

Impression : Service Communication ville de Mehun-sur-Yèvre - Ne pas Jeter sur la voie publique

# 4<sup>E</sup> MARCHÉ DE PRINTEMPS

Dimanche 21 avril 2024  
10H - 18H

**MEHUN/YEVRE**

Place du  
Général Leclerc

**Producteurs & Artisans locaux**

**Avec la participation à 14h de**



**Animations pour Enfants**

**Buvette & Restauration**



Infos et renseignements : 07.69.95.02.64.

Mail : [comitedesfetesmehunois@gmail.com](mailto:comitedesfetesmehunois@gmail.com)

Pour s'inscrire  
scannez-moi





AVRIL

04 avril - 18h30  
Conseil municipal  
Salle du conseil

06 > 07 avril - 09h > 18h  
Foire aux livres  
par l'association Patrimoine et Traditions 18  
Espace Maurice Genevoix



07 avril - 10h  
Compétition de marche athlétique  
par VVF Athlé  
Départ Quai du Canal

14 avril - 16h  
Concert  
par l'Harmonie de Mehun-sur-Yèvre  
Centre socioculturel André Malraux

18 avril - 14h  
Goûter de l'Amicale des Anciens  
Centre socioculturel André Malraux

20 > 21 avril - 15h  
Carnaval Vénitien  
par Il Gruppo di Venezia  
Départ du défilé centre socioculturel  
André Malraux

21 avril - 10h > 18h  
Marché de Printemps  
par le Comité des fêtes  
Place du Général Leclerc

26 avril - 14h30 > 18h30  
Collecte de sang  
par l'association pour le don de sang  
bénévole  
Espace Maurice Genevoix



27 avril - 13h30 > 18h  
28 avril - 10h > 18h  
Salon des Métiers d'Art  
Centre socioculturel André Malraux  
et Pôle de la Porcelaine

28 avril - 11h  
Journée nationale du souvenir  
des victimes et héros de la Déportation  
par la Municipalité et l'Entente AC et VG  
Place Claude Debussy

MAI

4 mai - 8h30 > 12h30  
Marché de producteurs locaux  
Place du 14 juillet

04 > 05 mai - 10h > 18h  
Salon printanier  
par Créa Loisirs  
Centre socioculturel André Malraux

8 mai - 10h  
Commémoration de la Victoire  
du 8 mai 1945  
par la Municipalité et l'Entente AC et VG  
Place Jean Manceau

8 mai - 8h > 18h  
Brocante  
par l'Amicale de Somme  
Somme

9 mai - 7h > 18h  
Brocante  
par le Judo Club Mehun  
Boulevard de la Liberté

16 mai - 14h  
Goûter de l'Amicale des Anciens  
Centre socioculturel André Malraux

25 mai - 10h30 > 12h30 / 14h30 > 16h  
Exposition d'arts plastiques  
par le Pôle d'Enseignement Artistique  
Salle de dessin du Pôle d'Enseignement  
Artistique  
Entrée rue Émile Zola

26 mai - 17h  
Rencontre départementale  
de guitares  
par le Pôle d'Enseignement Artistique  
Centre socioculturel André Malraux

26 mai  
Démonstration de modélisme naval  
par le Modélisme Naval Mehunois  
Bassin de canoë-kayak  
Jardins du Duc Jean de Berry

27 mai - 18h  
Journée nationale  
de la Résistance  
par la Municipalité et l'Entente AC et VG  
Place Claude Debussy

28 mai - 15h30 > 19h  
Forum des Métiers et de l'Emploi  
par la Municipalité  
Centre socioculturel André Malraux

28 mai - 19h  
Conseil municipal  
Salle du conseil

JUIN

01 juin - 8h30 > 12h30  
Marché de producteurs locaux  
Place du 14 juillet

02 juin  
Fête de la Rosière  
par la Municipalité et le Comité de Rosière  
14h30 : Départ du domicile de la Rosière  
quartier de la Gare  
16h : Couronnement dans les jardins du  
Duc Jean de Berry

05 juin - 19h  
Audition de piano  
par l'école municipale de musique  
Centre socioculturel André Malraux

07 juin - 20h  
Concert de saxophones  
par l'ensemble 14.5  
Centre socioculturel André Malraux

08 juin - 11h  
Journée nationale d'hommage  
aux «Morts pour la France en Indochine»  
par la Municipalité et l'Entente AC & VG  
Place Claude Debussy



09 juin - 9h  
Marathon du Cher  
par le Département du Cher  
et la Municipalité  
Départ du semi-marathon  
place du Général Leclerc

09 juin  
Elections européennes

11 juin - 18h30  
Contes musicaux  
par le Pôle d'Enseignement Artistique  
Centre socioculturel André Malraux

13 juin - 12h  
Repas de l'Amicale des Anciens  
Centre socioculturel André Malraux

13 juin - 19h  
Audition d'accordéons  
par l'école municipale de musique  
Jardins du Duc Jean de Berry

14 juin - 20h30  
Concert  
au profit de Mehun Solidarité  
et du Secours Catholique antenne de Mehun  
Espace Maurice Genevoix



Suivez l'actualité et les alertes  
de Mehun-sur-Yèvre avec l'application  
gratuite PanneauPocket ou sur ordinateur  
[app.panneaupocket.fr](http://app.panneaupocket.fr)

Disponible gratuitement sur



29 juin - 17h  
Audition de la classe  
des cuivres et percussions  
par l'école municipale de musique  
Parvis du Château Charles VII

30 juin - 16h  
Concert chorale Voca'Song  
par l'école municipale de musique  
Collégiale Notre-Dame

Les informations de l'agenda peuvent  
être susceptibles de modifications une  
fois le magazine publié.

Consultez  
l'agenda complet  
et à jour sur le  
site de la ville.



Ouverture des musées  
Château-musée Charles VII  
Pôle de la Porcelaine  
du 24 mars au 3 novembre

mars - avril - octobre :  
les week-ends de 14h30 à 18h

mai - juin - septembre :  
ouverts tous les jours sauf le lundi  
de 14h30 à 18h

juillet - août :  
ouverts tous les jours  
de 10h30 à 12h30  
et de 14h30 à 18h30

Ouvert du mardi au dimanche  
pendant les vacances scolaires.

Contact Presse

Pour les demandes de parution  
dans le Berry Républicain,  
contacter le correspondant presse :

Norberto CARCI  
06 07 34 41 57  
[norberto.berrypress@orange.fr](mailto:norberto.berrypress@orange.fr)



Un printemps littéraire

Avec la première rencontre "Des monuments et des livres", le printemps est propice aux randonnées pédestres et littéraires ; laissons alors vagabonder notre esprit aux sources des textes anciens. Que nous content-ils sur Mehun et sa verte vallée ?

Dès les IX<sup>e</sup> - XI<sup>e</sup> siècles, des textes souvent juridiques, évoquent les premiers temps de la cité avec des formules normatives (terres incultes ou labourables), réelles (moulins, fermes) ou sur-jouées ("petit fleuve Dannain")...



Le Moyen Âge, au travers d'une vingtaine de miniatures, colore les textes par l'utilisation de notre beau château dans des contextes et des décors totalement réinventés comme l'*histoire romaine*, la vie de *Bethsabée*, ou encore *le mortifiment de vaine plaisance*...

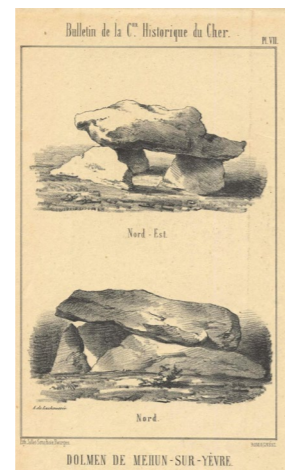
Mais, c'est surtout le chroniqueur Froissart qui a le plus merveilleusement décrit le château au temps de sa splendeur : *l'une des plus belles maisons du monde* disait-il ; tout en flattant le commanditaire, *là où le duc de Berry y avait fait ouvrir et jolyer et edifier* (construire si joliment).

Dans une autre de ses chroniques, il ajoute que le prince est resté à Mehun plus de *trois semaines pour deviser* (parler, échanger) *avec le maître de ses euvres de taille et de peinture à faire de nouvelles ymages* (chapelle du château en 1393). Trois ans plus tard, le duc de Bourgogne envoyait ses meilleurs artistes à Mehun pour prendre modèle...

Si Brantôme (1540-1614) parle des haras du château, beautés architecturales et écrits disparaissent peu à peu dans les affres de l'histoire et il faut attendre le XIX<sup>e</sup> siècle pour que les érudits et les historiens mettent en lumière les grandes Heures de la cité. Princesses, rois et ducs se glissent alors derrière d'innombrables descriptions des vestiges des remparts et du château.

Tout cela reste bien archéologique, simplement descriptif, voire interrogatif.

Même Prosper Mérimée (1837) inscrira Mehun sur la première liste nationale des Monuments Historiques bien que n'ayant pas saisi toute l'étendue et la disposition des vestiges.



Il ne parle pas de la porte de l'Horloge et semble plutôt intéressé par les mégalithes !

Stendhal, avec qui il voyageait, l'avait abandonné à ses mondanités berruyères et était reparti vers la Touraine en traversant Mehun par le coche de nuit : point de description !

Du marquis de Villeneuve (Préfet) en 1817, jusqu'à Buhot de Kerker (historien d'art) à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est le poids de l'histoire politique et des personnages qui importe le plus, le château en tant que signal monumental au cœur de la cité ne sera réellement mis en valeur qu'avec François Escoubé (1973 : *le château se dresse à l'horizon comme un appel... Le voyageur est aussitôt séduit par le charme de ce site naturel et privilégié*). Jacques et André des Gachons, magnifient leur Berry et le pays de Mehun : *par le cours de l'Yèvre, puis du Cher, nous allons abandonner le Berry aux Berrichons fidèles [...], le château était blanc, galant, coquet, brodé comme la collerette d'une dame de la Renaissance !*

Sans oublier les premiers écrits touristiques qui arrivent dès le passage du train (1848), laissons Percy Allen (1948 : *Le Berry, vu par un anglais !*) clore ces évocations de Mehun : *me trouvant, en cette soirée d'été, sur la terrasse du château de Mehun, [...], je ne m'étonne pas que le cœur mélancolique de Charles le Bien Servi se soit échauffé dans ce "très bel chastel". [...], dans un embrasement de pourpre et d'or qui illumine tout le ciel, le jour décline lentement. Mehun-sur-Yèvre est submergé dans la splendeur des couleurs et dans les ombres du soir qui tombe.*

Agir ensemble POUR UN AVENIR DURABLE

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Dans quelques mois, le 09 juin prochain, auront lieu les élections européennes, l'occasion d'exercer comme lors des présidentielles, des législatives et des municipales, son droit de vote fondamental et constitutionnel.

Celui-ci a connu plusieurs étapes avant d'être décliné sous sa forme actuelle, les principales étant l'instauration du suffrage universel en 1792, le droit de vote reconnu aux femmes en 1944, sa révision constitutionnelle en 1962 pour l'élection du Président de la République et le passage de l'âge de la majorité de 21 à 18 ans en 1974.

A regarder ce qui se passe dans de nombreux pays, dirigés par des dictatures ou des « républiques bananières », on peut considérer le fait de voter en France librement, pour élire nos représentants, comme un privilège gagné de hautes luttes depuis plus de 250 ans.

Cependant, force est de constater, année après année, une désaffection grandissante du nombre de participations aux différents scrutins auxquels nous sommes appelés. Certes, des candidatures non représentatives de nos espérances, des promesses non tenues, des dérapages ou scandales politiques peuvent expliquer ce choix... Mais cela ne doit pas entacher l'abnégation et la volonté de la majorité des élus afin d'accomplir au mieux, malgré des difficultés de plus en plus nombreuses, les missions qui sont les leurs.

C'est cette notion d'engagement total, dénué d'intérêt personnel qui nous anime toutes et tous au sein de notre liste, au-delà des sacrifices que cela impose souvent et qui n'ont pour seul objectif que l'intérêt collectif de leurs administrés en toute neutralité.

Alors oui, nous serons comme toujours fidèles au poste pour vous accueillir dans les bureaux de vote le 09 juin tout comme pour les prochains scrutins avec toujours l'espoir de voir enfin un rebond démocratique !

Jean-Louis SALAK, Béatrice FOURNIER, Christian JOLY, Elvire CLEMENT, Christian GATTEFIN, Nicole HUBERT, Alain BLIAUT, Annie VAN DE WALLE, Bruno MEUNIER, Sophie BROSSIER, Fabienne THIAULT, Pedro DA ROCHA, Annie HOUARD, Christophe GRANGETAS, Stéphanie BUREAU, Patrick BOUCHONNET, Patricia PIGEAT, Denis BAUGÉ, Véronique FERNANDES, Michel PATIN, Yasmine LEFEBVRE, Erick GEIGER, Maryse MARGUERITAT, Nicolas KOCH

Mehun-sur-Yèvre, c'est VOUS !

Le groupe « Mehun-sur-Yèvre, c'est vous ! » n'a pas exercé son droit d'expression.

La bibliothèque Alain-Fournier vous propose quelques-uns des derniers titres achetés

- D'or et de jungle** de Jean-Christophe RUFIN
- Un soir d'été** de Philippe BESSON
- La vie heureuse** de David FOENKINOS
- Poussière blonde** de Tatiana De ROSNAY
- American Mother** de Colum MCCAN
- Le royaume enchanté** de Russell BANKS
- Héroïnes** de Danielle STEEL
- Mon cœur a déménagé** de Michel BUSSI
- Les parias** de Arnaldur INDRIDASON
- L'été d'avant** de Lisa GARNER

- Nouveautés « Jeunesse »**
- L'école du bien et du mal** (roman)
- Chi une vie de chat** (roman)
- Nounouille attaque** (roman)
- Mes p'tites questions : Les robots et l'IA** (documentaire)
- Le grand livre des jeux olympiques** (documentaire)
- Elles** (BD)
- Sorceline** (BD)
- Magu, god of destruction** (manga)
- Fairy tail** (manga)



11<sup>e</sup>

# Salon des Métiers d'Art



Entrée : 2€  
Gratuit -16 ans

Liste  
des artisans  
participants

**27 > 28**  
**AVRIL 2024**

Samedi : 13h30 > 18h  
Dimanche : 10h > 18h

Centre socioculturel  
André Malraux  
Pôle de la Porcelaine

**MEHUN-SUR-YÈVRE**



Renseignements - [www.ville-mehun-sur-yevre.fr](http://www.ville-mehun-sur-yevre.fr) - 02 48 57 06 19

Conception/Crédits photos : ville de Mehun-sur-Yèvre - Impression : Addigraphic - Ne pas jeter sur la voie publique